



CCBS-PLD-Transports collectifs suggestion ADREC

Les critiques que l'Adrec fait à l'action 3 du PLD de la CCBS sont essentiellement des critiques de méthode car l'objectif de rendre les transports en commun accessibles à tous en tous les points du territoire de la CCBS paraît contribuer à la qualité de la vie pour les Catoviens. L'Adrec ne peut donc que l'approuver.

Le raccourcissement de la durée des trajets aux heures de pointe dans le cadre de l'action 3 paraît très difficile et la méthode envisagée peu efficace.

L'Adrec s'est intéressée à un autre aspect du problème : l'accessibilité aux gares et aux centres de chacune des villes aux heures creuses, en soirée et en fin de semaine. Des villes avec une population équivalente à celle de la CCBS ont mis en place un système de transports par microbus qui paraît répondre aux besoins de certaines catégories de citoyens, notamment

- les actifs ayant des horaires décalés pour remplacer l'usage de la voiture actuellement indispensable ;
- les non actifs, qu'il s'agisse de chômeurs, de mères de famille ou de personnes âgées ne disposant pas de véhicule propre (auto, moto ou vélo).

La ville d'Aix en Provence (140 000 habitants versus CCBS 165 000h) présente en son centre des analogies avec nos centres villes (rues étroites avec de plus un secteur piétonnier important dans le cœur historique). Un système de micro bus électriques-la Diabline- y fonctionne depuis 2003 en journée sur des lignes précises (3 lignes). Chaque véhicule transporte de 6 à 8 personnes. Les handicapés y ont accès. La fréquence est d'une voiture toutes les 10 mn du lundi matin 8h30 au samedi soir 19h30. Le prix (0,50! le trajet avec possibilité de coupler avec un autre transport de la ville) le rend très accessible. Les arrêts sur le parcours sont généralement à la demande, ce qui donne une grande souplesse d'utilisation et réduit les temps de parcours quand il y a peu de clients.

Un autre avantage est que le véhicule peut emprunter des rues étroites et la fréquence de 10 minutes est à comparer avec les 30 minutes et plus de nos lignes actuelles en journée.

Le fait que la Diabline fonctionne depuis 2003 permettra sans doute d'avoir une expérience sur plusieurs années indispensable pour savoir si le dispositif peut s'appliquer à la Boucle. L'effort qui a sans doute été consenti par la collectivité est mesurable sur une longue période.

La suggestion de l'Adrec est que la CCBS étudie la viabilité économique et pratique de ce système à partir d'une ligne pilote à définir (exemple : Hauts de Chatou – Gare de Chatou-Croissy mais cela pourrait être Hauts de Chatou-gare de Houilles-Carières). Faire un essai sur une ligne assez fréquentée est une des préconisations du STIF et c'est une décision de bon sens car on teste l'équipement avant d'effectuer un investissement trop lourd.

Association pour le développement raisonné et l'environnement à Chatou

30-32 rue François Laubeuf, 78400 Chatou

Téléphone : 01 39 52 95 78 email : adrec.chatou@free.fr